

acte publié le 20.06.2023

B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex  
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74  
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

1. commande publique  
1.1 marchés publics

N° 135-2023

## DECISION DU MAIRE

### **Signature d'une convention de partenariat avec l'Association Musiques à Brac pour un stage de saxophone adultes amateurs et pour la tenue d'un concert le 15 avril 2023**

Le Maire de la ville de Pont-Audemer,

**Vu** l'article L 2122-22 du Code des Collectivités Territoriales,

**Vu** l'article L. 1111-4 du Code de la Commande publique,

**Vu** l'article L.2122-1 du Code la Commande publique,

**Vu** l'article R. 2122-8 du Code de la Commande publique,

**Vu** la délibération du Conseil municipal n°13-2022 du 19 février 2022 portant élection du Maire,

**Vu** la délibération du Conseil municipal n°15 du 19 février 2022 portant élection de M. TIMON, en qualité de troisième Adjoint

**Vu** la délibération du Conseil municipal n°101-2022 portant délégation du Conseil municipal au Maire ou à son représentant en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** l'article 1 de l'arrêté du Maire n°376-2023 du 21 avril 2023 portant délégation de fonction et de signature à Monsieur Julien TIMON, 3<sup>e</sup> adjoint au maire en charge de la culture, du patrimoine, du tourisme et de l'animation

**Considérant** la tenue du stage de saxophone adultes amateurs du 15 au 18 avril 2023 à l'Ecole de Musique de Pont-Audemer

**Considérant** la tenue du concert Jazz avec les stagiaires et les professeurs de l'association le samedi 15 avril 2023 dans la salle L'ÉCHO de l'École de Musique de Pont-Audemer

**DECIDE** de signer une convention de partenariat avec l'Association **Musiques à Brac** domiciliée : 22 rue de l'Avalasse – 76000 Rouen, représentée par Monsieur Sylvain Malézieux en sa qualité de Directeur artistique de l'association pour la somme de 1000.00€ (mille euros) TTC

Le règlement se fera par chèque sur présentation de facture

Fait à PONT- AUDEMER, le 12 juin 2023  
Pour le Maire et par délégation



Julien TIMON  
troisième Adjoint en charge de la culture, du  
patrimoine, du tourisme et de l'animation





# Ville de Pont-Audemer

CONVENTION de Partenariat  
Entre

La Ville de Pont-Audemer  
BP 429  
27504 Pont Audemer Cedex  
Représentée par M.Alexis DARMOIS en qualité de Maire

Et

L'association Musiques à Brac  
Représentée par Sylvain Malézieux, en qualité de Directeur artistique de l'association.  
Et Domiciliée : 22 rue de l'Avalasse 76000 Rouen.

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet

Dans le cadre de la manifestation « stage de saxophone adultes amateurs », programmée du 15 au 18 Avril 2023, un concert Jazz avec la participation des stagiaires et des professeurs de l'association aura lieu le samedi 15 avril 2023 en salle L'Echo.

Article 2 : Engagement financier

La ville de Pont-Audemer versera à l'association ci-dessus sur présentation de cette convention, une partie des frais d'organisation de ce concert et de ce stage à hauteur de 1 000euros TTC. (Mille euros).

Le paiement se fera par chèque sur présentation de facture.

Cette convention est établie en deux exemplaires.  
Fait à PONT AUDEMER, le 13 Avril 2023

Pour l'association

Le directeur artistique  
Sylvain Malezieux

Pour le Maire et par délégation,

Julien TIMON

Troisième adjoint en charge de la culture,  
Du patrimoine, du tourisme et de l'animation.

